



# Conservatoire de Marolles en Brie saison 2024 / 2025

photo

## INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Plus d'infos : Julien 06 80 44 67 05 ou [www.dancemusiccie.fr](http://www.dancemusiccie.fr)



Nom / Prénom :	
Date de Naissance :	
Adresse :	
Tél :	
Email : en majuscules	

### COURS ADOS / ADULTES Inscription annuelle ou trimestrielle

MARDI Niveau 1/2	
Gymnase – rue du faubourg Saint Marceau - 94440	
WEST COAST SWING Durée 1h30	19h30 21h00 <input type="checkbox"/>
100% ROCK & LINDY HOP Durée 1h30	21h00 22h30 <input type="checkbox"/>

	Inscription à l'année	Inscription au trimestre
1 cours Durée 1h30	324 € 3 fois 108 €	138 €
2 cours Durée 3h00	504 € 3 fois 168 €	198 €

### + ADHESION

30 € personne

Chèques à l'ordre du « Conservatoire de Marolles en Brie »

## REGLEMENT INTERIEUR

Les personnes ayant réglé leur cotisation annuelle ou trimestrielle sont adhérentes de l'association. L'adhésion est valable à compter du jour de l'inscription, elle comprend une assurance responsabilité civile. L'assurance individuelle accident n'est pas incluse (Généralement comprise dans votre contrat multirisque habitation !)

La cotisation est exigible en totalité dès l'adhésion.

Pour les inscriptions à l'année, une facilité de paiement en 3 fois peut être accordée aux adhérents avec encaissement en octobre, janvier et avril de l'année en cours.

La cotisation ne peut faire l'objet d'un remboursement, d'une négociation ou d'une cession. Il y aura un report des cotisations sur l'année suivante dans les cas ci-après : grossesse, maladie et accident > à 3 mois, certificat médical à l'appui. En cas de déménagement en cours d'année, le remboursement, au prorata, aura lieu sur présentation d'un justificatif.

Les inscriptions au trimestre sont non remboursables.

Tout trimestre commencé est dû.

En cas d'annulation définitive des cours, faute d'inscrits, ceux ci seront remboursés au prorata des cours effectués.

Les cours sont collectifs et réservés aux danseurs et danseuses à jour de leur cotisation. La saison comprend en moyenne 30 cours. La saison commence début septembre de l'année en cours et se termine vers le 30 juin de l'année suivante. Il n'y a pas de cours les jours fériés ni pendant les vacances scolaires.

La durée de chaque cours est de 45 minutes.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans la salle de cours.

- **Le changement de chaussures**, adaptées à la salle, est obligatoire
- **Le changement de partenaire** est de règle
- **Les vidéos ne sont pas autorisées durant les cours**, sauf accord ponctuel du professeur
- **En cas d'absence prolongée ( + de 3 séances) ou d'inscription en cours d'année**, le professeur se réserve le droit de vous demander de **prendre des cours particuliers** pour une **remise à niveau**, afin de ne pas pénaliser le reste du groupe.

J'autorise Dance Music Cie & le conservatoire de marolles en brie, leur site Internet et les pages des réseaux sociaux qui leurs sont associées à publier les photographies des cours et soirées.

L'adhérent(e) s'engage à respecter intégralement les conditions du présent règlement intérieur.

A : ....., le .....

*Signature de l'adhérent(e)*

*La Présidente*

### Comment nous avez vous connu ?

1. Bulletin municipal
2. Forum Association
3. Boîtes aux lettres
4. Internet
5. Bouche à oreille
6. Autres : préciser.....

#### **A fournir :**

- : 1 enveloppe timbrée
- : 1 photo d'identité
- : Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse de couple OU décharge signée